



STIFTUNG AUFFANGEINRICHTUNG BVG
FONDATION INSTITUTION SUPPLETIVE LPP
FONDAZIONE ISTITUTO COLLETTORE LPP



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES 2012

Synthèse

TABLE DES MATIERES

1.	L'ESSENTIEL EN BREF	4
1.1.	Ensemble de la fondation	4
1.2.	Branche Comptes de libre passage	4
1.3.	Branche Prévoyance LPP	5
1.4.	Branche Assurance pour les risques des personnes au chômage	6
1.5.	Branche Contrôle de la réaffiliation	6
2.	TECHNIQUE D'ASSURANCE	7
2.1.	Résultat	7
2.2.	Evolution du risque invalidité	8
2.3.	Adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix	8
2.3.1.	Prévoyance LPP	8
2.3.2.	Assurance pour les risques des personnes au chômage	8
3.	PLACEMENTS DE CAPITAUX	9
3.1.	Rendements ensemble du portefeuille	9
3.2.	Rendements catégories de placement	9
3.3.	Stratégie de placement	10
3.4.	Organisation des placements	10
3.5.	Répartition des placements (allocation des actifs)	10
3.6.	Afflux de capitaux	11
4.	COMPTES ANNUELS	12
4.1.	Bilan de l'ensemble de la Fondation	12
4.2.	Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation	13
5.	TACHES ET ORGANISATION	15
5.1.	Forme juridique et but	15
5.2.	Missions	15
5.3.	Organisation et organigramme	15
5.4.	Conseil de fondation 31.12.2012 (mandat du 1.1.2012 au 31.12.2015)	16
6.	ORGANES D'EXECUTION / ADRESSES	17

AVANT-PROPOS

2012 s'inscrit comme une bonne année dans l'histoire de la Fondation institution supplétive LPP. Signalons principalement le fait qu'en introduisant le système orienté processus Apollo dans la branche Assurance pour les risques des personnes au chômage, la fondation a franchi une autre étape capitale dans les délais. Par ailleurs, la branche Comptes de libre passage a à nouveau enregistré un afflux de capitaux supérieur à la moyenne. Dans la branche Prévoyance LPP, le nombre d'affiliations a certes accusé un léger repli, mais le nombre d'assurés a quelque peu augmenté. Quant à la branche Contrôle de la réaffiliation, il a une nouvelle fois traité un important volume (un peu plus de 18 000 déclarations). Et le secteur Placements a lui aussi tiré son épingle du jeu dans le cadre d'une stratégie peu risquée.

L'institution supplétive a réalisé une performance très satisfaisante de 4,8% sur sa fortune globale, soit 0,3% de plus que l'indice de référence. Les objectifs de rendement ont été largement dépassés dans les trois branches, ce qui a eu un impact positif sur le degré de couverture. Ce bon résultat est principalement imputable aux investissements dans des actions et des obligations d'entreprise. Certes, la plupart des autres institutions de prévoyance ont obtenu un résultat supérieur à celui de l'institution supplétive pour leurs placements. Mais il convient de prendre en compte le fait que l'institution supplétive présente une toute autre structure d'engagements (en particulier AC, CLP) et mise dès lors sur des stratégies de placement peu risquées.

Après le passage aux bases tarifaires LPP 2010 intervenu en 2011, l'institution supplétive a réalisé d'autres progrès côté passif. Le taux d'intérêt technique a été abaissé de 3,0% à 2,5% dans la branche Prévoyance LPP et de 2,5 à 2,0% dans la branche Assurance pour les risques des personnes au chômage.

L'institution supplétive continue résolument ses efforts visant à améliorer encore l'exécution administrative. Après les branches Comptes de libre passage et Contrôle de la réaffiliation, ce fut au tour de la branche Assurance pour les risques des personnes au chômage de migrer début 2012 sur le système orienté processus Apollo. Des progrès ont été enregistrés mois après mois. Jusqu'à présent, le projet Apollo 2 a franchi toutes les étapes dans les délais et se situe donc clairement dans le budget temps et coûts. Actuellement, un travail intensif est réalisé dans le cadre de la troisième et plus importante étape - Prévoyance LPP. Ici aussi, les délais de réalisation devraient être respectés.

L'introduction du système de contrôle interne SCI se déroule lui aussi selon le calendrier. Dans les branches Comptes de libre passage, Assurance pour les risques des personnes au chômage et Contrôle de la réaffiliation, les contrôles-clés ont été implémentés. Il en va de même pour les placements.

Avec quelque 150 collaboratrices et collaborateurs engagés, la Fondation Institution supplétive LPP est devenue ces dernières années une entreprise efficace qui améliore en permanence ses procédures. Avec le Conseil de fondation et les comités, l'institution supplétive travaille avec détermination pour un avenir réussi, au bénéfice des personnes assurées.

Kurt Gfeller
Président du Conseil de fondation

Max Meili
Directeur

1. L'ESSENTIEL EN BREF

1.1. Ensemble de la fondation

L'effectif des titulaires de comptes et assurés actifs s'est accru de 6,1% pour atteindre 983'890 personnes, tandis que le nombre de rentes versées a augmenté de 6,1% pour passer à 7'902.

La fortune de prévoyance s'est accrue de 13,2% pour atteindre 8.19 milliards de francs.

Les placements de capitaux ont obtenu un rendement de 4,8%; le degré de couverture 2012 a ainsi augmenté de 104,0% à 106,5%.

Ensemble de la Fondation	2012	2011	Ecart
Nombre de comptes / assurés actifs	983'890	927'529	6.1%
Nombre de rentes versées	7'902	7'449	6.1%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	8'192'346'452	7'239'530'438	13.2%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	7'693'062'574	6'963'694'197	10.5%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	223'447'637	47'972'479	365.8%
Frais administratifs directs*	16'885'332	15'485'081	9.0%
Rendement sur le capital moyen investi	4.8%	2.6%	86.6%
Degré de couverture: effectif	106.5%	104.0%	2.4%
Degré de couverture: théorique	114.3%	113.2%	1.0%

* hors frais de gestion de fortune

1.2. Branche Comptes de libre passage

Le nombre de comptes a augmenté de 5,7% pour passer à 811'202. L'afflux net de capitaux s'est élevé à 474 millions de francs (année précédente: 403 millions). La fortune de prévoyance a progressé de 13,3% pour s'établir à 6'099 millions de francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 4,5% (année précédente: 2,3%). Pendant toute la durée de l'exercice sous revue, les comptes de libre passage ont été rémunérés au taux de 1,0%. La provision pour la protection du capital a à nouveau été dotée de 0,5 point de pourcentage. Associé à la faible charge de rémunération, ce rendement débouche sur un résultat positif de 153,2 millions de francs (année précédente: 29,5 millions de francs), lequel est intégralement affecté aux réserves de fluctuation de valeur.

Les frais administratifs directs par compte sont faibles (6,94 francs) et ne sont pas imputés au client.

Chiffres clés CLP	2012	2011	Ecart
Nombre de comptes	811'202	767'754	5.7%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	6'099'030'526	5'381'205'124	13.3%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	5'797'388'956	5'232'757'744	10.8%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	153'194'191	29'499'632	419.3%
Frais administratifs directs*	5'631'400	4'887'429	15.2%
Frais administratifs directs par compte**	6.94	6.37	9.1%
Rendement sur le capital moyen investi	4.5%	2.3%	95.2%
Degré de couverture: effectif	105.2%	102.8%	2.3%
Degré de couverture: théorique	113.4%	112.0%	1.2%

* hors frais de gestion de fortune

** Modification de la méthode de calcul à partir de 2012

Conformément à la décision du Conseil de fondation, la rémunération de l'avoir d'épargne s'aligne en premier lieu sur les possibilités financières de la fondation et ensuite sur les taux d'intérêt crédités par des banques suisses représentatives pour les comptes de libre passage. La rémunération est revue chaque trimestre. Etant donné que le niveau des taux d'intérêt a généralement été très bas au cours de l'exercice sous revue, un taux de 1,0%, identique à celui de l'année précédente, a été crédité en 2012. A partir de 2013, la valeur indicative de la rémunération s'alignera sur le taux de swap à 5 ans, des suppléments pouvant être définis en fonction du degré de couverture.

1.3. Branche Prévoyance LPP

Le nombre d'assurés a augmenté de 4,3% pour atteindre 30'379. Le nombre d'affiliations/entreprises (y compris affiliations sans assurés) accuse une nouvelle baisse et s'inscrit actuellement à 20'049.

La fortune de prévoyance a augmenté de 13,3% à 1'553,6 millions de francs. Les placements ont réalisé une performance de 6,0% (3,9% l'année précédente). Dans l'année sous revue, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 1,5% (année précédente: 2,0%). Cette performance, associée à la faible charge de rémunération pour les capitaux de prévoyance, débouche sur un résultat des intérêts satisfaisant.

Le résultat des risques (y compris les provisions techniques) est une fois encore nettement négatif, bien que les risques décès et invalidité font état de marges suffisantes. L'évolution du risque durant l'exercice sous revue a été marquée, d'une part, par la non-couverture des frais engendrés lors des départs à la retraite (taux de conversion légal) et, d'autre part, par la réduction du taux d'intérêt technique de 3,0 à 2,5% qui, si elle a entraîné des charges exceptionnelles, a également permis de renforcer la stabilité financière de la branche LPP (exercice précédent: introduction des bases techniques LPP 2010).

Au total, les comptes clôturent sur un bénéfice de 30,8 millions de francs, lequel est attribué dans son intégralité aux réserves pour fluctuation de valeur.

Les frais administratifs directs par assuré sont en léger recul et sont actuellement de 276 francs.

Chiffres clés LPP	2012	2011	Ecart
Nombre d' assurés actifs	30'379	29'113	4.3%
Nombre de rentes versées	3'467	3'175	9.2%
Nombre d'employeurs affiliés	20'049	20'483	-2.1%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	1'553'613'974	1'371'372'804	13.3%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	1'455'533'618	1'304'086'453	11.6%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	30'794'004	13'953'830	120.7%
Frais administratifs directs*	9'326'319	9'260'337	0.7%
Frais administratifs directs par assuré**	275.55	286.80	-3.9%
Rendement sur le capital moyen investi	6.0%	3.9%	53.3%
Degré de couverture: effectif	106.7%	105.2%	1.5%
Degré de couverture: théorique	117.5%	117.5%	0.0%

* hors frais de gestion de fortune

** Modification de la méthode de calcul à partir de 2012

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été très faible sur la période pertinente pour le calcul, seules les rentes ayant débuté en 2009 doivent obligatoirement être adaptées au 1.1.2013. Les rentes de vieillesse n'ont pas été adaptées à l'évolution des prix. En 2013, l'avoir de vieillesse des actifs est rémunéré au taux minimal LPP de 1,5% (également 1,5% en 2012).

1.4. Branche Assurance pour les risques des personnes au chômage

La fortune de prévoyance a augmenté de 10,8% à 539,7 millions de francs. Les placements ont réalisé une performance de 5,2% (2,3% l'année précédente). Cette performance, associée à la faible charge de rémunération pour les capitaux de prévoyance, débouche sur un résultat des intérêts satisfaisant.

Le nombre d'assurés a augmenté de 8,9% pour passer à 142'309. Grâce aux entrées de cotisations ainsi générées et à la charge des sinistres encore modérée, il a été possible de réaliser au cours de l'exercice sous revue un résultat du risque satisfaisant, en dépit des charges exceptionnelles dues à la réduction du taux d'intérêt technique.

Au total, les comptes clôturent sur un résultat positif de 39,5 millions de francs et les fonds libres se montent à 29,1 millions de francs.

Les frais administratifs par rente versée s'élèvent en chiffres ronds à 357 francs.

Chiffres clés AC	2012	2011	Ecart
Nombre d' assurés actifs	142'309	130'662	8.9%
Nombre de rentes versées	4'435	4'274	3.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	539'701'952	486'952'511	10.8%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	440'140'000	426'850'000	3.1%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	39'459'441	4'519'017	773.2%
Frais administratifs directs*	1'583'611	1'005'174	57.5%
Frais administratifs directs par rente versée**	357.07	235.18	51.8%
Rendement sur le capital moyen investi	5.2%	2.3%	130.3%
Degré de couverture: effectif	122.6%	114.1%	7.5%
Degré de couverture: théorique	116.0%	114.4%	1.4%

* hors frais de gestion de fortune

** Modification de la méthode de calcul à partir de 2012

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été très faible sur la période pertinente pour le calcul, seules les rentes ayant débuté en 2009 doivent obligatoirement être adaptées au 1.1.2013.

1.5. Branche Contrôle de la réaffiliation

Le nombre d'annonces reçues a baissé en 2012. 2011 avait été une année record avec quelque 20'000 annonces.

Les frais administratifs par déclaration reçue s'élèvent à 19 francs (année précédente: 17 francs).

Chiffres clés CR	2012	2011	Ecart
Nombre de déclarations	18'160	19'942	-8.9%
Frais administratifs directs*	344'002	332'140	3.6%
Frais administratifs directs par déclaration**	18.94	16.66	13.7%

* hors frais de gestion de fortune

** Modification de la méthode de calcul à partir de 2012

2. TECHNIQUE D'ASSURANCE

2.1. Résultat

L'année sous revue clôture sur un résultat positif de 223 millions de francs.

Le résultat des intérêts, qui se monte à 240 millions de francs, est nettement supérieur à celui de l'année précédente; un chiffre satisfaisant qui s'explique en particulier par l'évolution du marché des actions au second semestre (en dépit de la crise de la dette en Europe).

Le résultat du risque, qui s'établit à -14 millions de francs, est légèrement meilleur que celui de l'année précédente. Au cours de l'exercice sous revue, l'évolution des risques a principalement été marquée par la réduction du taux d'intérêt technique de 3,0% à 2,5% dans la branche Prévoyance LPP et de 2,5% à 2,0% dans la branche AC, ce qui a certes engendré des charges exceptionnelles, mais a aussi permis d'améliorer la stabilité financière de la fondation (année précédente: introduction des bases techniques LPP 2010 dans les branches LPP et AC). Au cours de la période sous revue, la charge des sinistres résultant de cas de prestations pour invalidité ou décès a une fois encore été modérée. Seules les charges découlant de taux de conversion trop élevés ont grevé davantage le résultat de risque.

Le résultat des coûts est négatif, étant donné que la branche CLP a totalement renoncé aux contributions aux frais et que les taux de cotisation dans les branches LPP et AC ne disposent plus de marges importantes. Malgré tout, la branche LPP a pu cette année encore renoncé à la couverture du déficit par le Fonds de garantie.

Composition du résultat de l'ensemble de la Fondation	2012 CHF	2011 CHF	Ecart
Résultat des intérêts	240'294'978	63'468'593	278.6%
Résultat net des placements de la fortune	345'112'629	163'313'177	111.3%
Rémunération du capital épargne	-64'599'651	-62'598'584	3.2%
Rémunération des réserves mathématiques	-16'301'000	-14'959'000	9.0%
Intérêt gagné sur compensation du renchérissement	4'570'000	3'519'000	29.9%
Constitution provision pour protection du capital	-28'487'000	-25'806'000	10.4%
Résultat du risque	-14'018'044	-14'613'410	-4.1%
Cotisations de risque (y compris contributions au renchérissement)	85'749'882	85'244'253	0.6%
Indemnité Fonds de garantie art. 12	409'741	511'714	-19.9%
Montants des sinistres *	-100'177'667	-100'369'377	-0.2%
Résultat des frais	-3'642'781	-354'457	927.7%
Contributions aux frais de gestion	15'219'775	13'573'131	12.1%
Produit de prestations fournies	6'824'327	7'353'048	-7.2%
Frais administratifs	-25'686'883	-21'280'635	20.7%
Résultat actuariel intermédiaire	222'634'153	48'500'726	359.0%
Résultat de diverses recettes et dépenses	821'883	-527'813	n/a
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	223'447'637	47'972'479	365.8%

* y compris modification provision pour taux de conversion de 16,7 millions de francs (11,2 millions l'année précédente) et charges exceptionnelles de 59 millions de francs engendrées par la réduction du taux d'intérêt technique de 3,0 à 2,5% dans la branche Prévoyance LPP et de 2,5 à 2,0% dans la branche AC (l'année précédente, 19,2 millions pour l'introduction de LPP 2010)

2.2. Evolution du risque invalidité

Globalement, le nombre de cas d'invalidité (augmentations du taux d'invalidité et versements en capital inclus) pour lesquels une prestation a été versée pour la première fois au cours de l'année sous revue a baissé de quelque 22% (l'année précédente, il était en baisse de 13%).

Nouveaux cas d'invalidité	2012	2011	Ecart
	Nombre	Nombre	
Prévoyance LPP	73	92	-20.7%
Assurance pour les risques des personnes au chômage	216	279	-22.6%
Total	289	371	-22.1%

Les faits suivants revêtent de l'importance pour l'appréciation de l'évolution du risque invalidité:

- > Décalage dans le temps: la période entre la naissance du droit à la prestation (année de la naissance du droit) et le premier versement de la prestation s'élève, pour les effectifs de l'Institution supplétive, en moyenne à environ 4,5 ans.
- > Cas en suspens dans l'administration: du fait de manques de capacités de gestion, il est possible qu'un nombre plus faible de cas pour lesquels une prestation est versée pour la première fois soit traité et que, par conséquent, le nombre de cas de prestations en suspens augmente fortement. Mais au cours de l'exercice sous revue, leur nombre est resté pratiquement constant.
- > Pratique restrictive de l'AI: la pratique plus restrictive de l'assurance invalidité devrait se manifester dans un recul général des nouveaux rentiers. Cet effet n'est cependant pas nettement perceptible.
- > Marché du travail tendu: le nombre élevé de chômeurs pour 2009 et 2010 se traduira par un effectif de nouveaux rentiers plus important dans un avenir proche (voir «décalage dans le temps» ci-dessus).

2.3. Adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix

2.3.1. Prévoyance LPP

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été très faible sur la période pertinente pour le calcul, seules les rentes nées en 2009 doivent obligatoirement être adaptées au 1.1.2013.

Il a été renoncé à l'adaptation des rentes de vieillesse et de risque après l'âge de la retraite pour les raisons suivantes:

- > Le degré de couverture visé n'est pas atteint.
- > Les perspectives incertaines des marchés des capitaux exigent une grande retenue.
- > Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes reposent sur une rémunération de 2,5%, alors que les avoirs de vieillesse des actifs sont rémunérés en 2012 et en 2013 au taux d'intérêt minimal LPP de 1,5%.

2.3.2. Assurance pour les risques des personnes au chômage

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été très faible sur la période pertinente pour le calcul, seules les rentes nées en 2009 doivent obligatoirement être adaptées au 1.1.2013.

Dans la branche Assurance pour les risques des personnes au chômage, les prescriptions légales ne prévoient pas de rentes de vieillesse et les rentes d'invalidité ne sont versées que jusqu'à l'âge de la retraite.

3. PLACEMENTS DE CAPITAUX

3.1. Rendements ensemble du portefeuille

La performance de l'ensemble de la fortune de la fondation, calculée selon la méthode du rendement pondéré en fonction du temps («time weighted return» ou TWR), s'est établie à 4,8% pour 2012, ce qui constitue une surperformance de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'indice de référence.

Etant donné les difficultés économiques que connaissent les pays industrialisés, les marchés des capitaux, et en particulier les marchés boursiers, ont connu une évolution très positive. La performance obtenue pour la fortune de l'institution supplétive a été plus que satisfaisante, les rendements théoriques requis ayant été dépassés dans toutes les branches. Si, en 2011, les résultats de placement de l'institution supplétive comptaient parmi les meilleurs du secteur, ils se classent parmi les plus modestes en 2012, et ce, en raison des stratégies conservatrices basées sur la capacité de risque limitée.

Évolution du rendement	2012	2011
Prévoyance LPP	6.0%	3.9%
Comptes de libre passage	4.5%	2.3%
Assurance pour les risques des personnes au chômage	5.2%	2.3%
Total	4.8%	2.6%

3.2. Rendements catégories de placement

La performance réalisée est supérieure de 0,3% à l'indice de référence. Ce résultat positif est principalement imputable à la catégorie de placement Obligations Monde. L'institution supplétive investit dans des obligations d'Etat conformément aux règles avec une pondération différente de celle de l'indice de référence et, pour environ un tiers, dans des obligations d'entreprises. Ces décisions ont engendré une performance des obligations Monde de 6,9%, alors que l'indice de référence a perdu 0,8%. Il convient également de mentionner la différence de performance par rapport à l'indice de référence dans le secteur de l'immobilier Monde (performance institution supplétive: 0,7%, indice de référence: 27,0%). L'indice de référence est exclusivement constitué d'actions immobilières cotées (REIT), tandis que l'institution supplétive investit principalement directement dans des biens immobiliers, par l'intermédiaire d'un fonds.

Catégorie de placements	Part de la fortune			Performance 2012	
	en mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Benchmark
Liquidités/marché monétaire CHF	2'556.2	31.9%	20.6%	0.4%	-0.1%
Obligations Suisse	1'965.1	24.5%	31.8%	2.4%	2.3%
Obligations monde	1'334.3	16.6%	17.4%	6.9%	-0.8%
Actions Suisse	321.8	4.0%	4.2%	17.6%	17.7%
Actions monde	849.9	10.6%	11.0%	13.8%	13.2%
Actions marchés émergents	38.1	0.5%	1.0%	15.0%	15.7%
Valeurs immobilières Suisse	529.3	6.6%	7.0%	7.5%	6.5%
Valeurs immobilières monde	109.4	1.4%	2.0%	0.7%	27.0%
Hedge Funds*	155.0	1.9%	3.0%	-0.5%	-1.0%
Matières premières	117.8	1.5%	2.0%	-1.5%	-3.2%
FX Overlay	39.6	0.5%			
Total global	8'016.5	100.0%	100.0%	4.8%	4.5%

* performance des Hedge Funds à fin novembre 2011

3.3. Stratégie de placement

En 2012, les stratégies de placement sont restées inchangées par rapport à fin 2011. Dans les stratégies de placement dynamiques, la bonne évolution des marchés financiers a conduit les branches AC et CLP à passer au niveau de stratégie immédiatement supérieur fin janvier 2012 (AC) et fin juillet 2012 (CLP).

Le Conseil de fondation a adopté les stratégies de placement modifiées qui sont entrées en vigueur en janvier 2013. Entre autres, celles-ci ne prévoient plus d'investissement dans les hedge funds et, dans la branche CLP, la part des obligations CHF est nettement réduite au profit de placement sur le marché monétaire. Au 1er octobre 2012, certaines fourchettes tactiques ont été étendues afin de garantir un passage sans problème de l'ancienne stratégie de placement à la nouvelle.

3.4. Organisation des placements

La large couverture des risques de change organisée en interne par le passé a été transférée en février 2012 à la société britannique Record Currency Management plc sous la forme d'un mandat «FX Overlay», ce qui permet à l'institution supplétive de réduire de manière substantielle les risques d'exploitation dans le domaine de la gestion de fortune. L'externalisation à Record Currency Management plc ne modifie en rien la manière dont les risques sont couverts – sur la base de règles et non de prévisions et avec la meilleure exécution via la plateforme de négoce.

Le Conseil de fondation a décidé de stratégies de placement modifiées avec effet à début janvier 2013 pour les trois branches. Etant donné que les nouvelles stratégies ne prévoient plus d'investissement dans des Hedge Funds, les contrats avec les gestionnaires de fonds et avec le conseiller (Harcourt Investment Consulting) ont été résiliés fin 2012.

3.5. Répartition des placements (allocation des actifs)

L'allocation d'actifs effective (tactique) de l'institution supplétive s'aligne fortement sur la stratégie de placement. Elle s'effectue dans les fourchettes prescrites par le Conseil de fondation (depuis le 1er février 2012, selon un concept basé sur des règles).

A la suite du passage à la stratégie de placement immédiatement supérieure (branches CLP et AC) et de la modification décrite de la stratégie de placement prévue pour 2013, il y a eu une augmentation active des investissements dans des actions, une réduction substantielle des placements dans des obligations CHF et, en contrepartie, un engagement supérieur dans des placements sur le marché monétaire. En outre, nous avons légèrement accru les investissements dans l'immobilier (Suisse et étranger) afin de nous rapprocher à nouveau d'une quote-part stratégiquement neutre.

Le tableau suivant montre les stratégies de placement qui s'appliquaient en 2012 pour les différentes branches:

Stratégie de placement 2012	Total	LPP	CLP*		AC*	
			01.01. - 31.07.	01.08 - 31.12.	01.01. - 31.01.	01.02. - 31.12.
Liquidités/marché monétaire	20.6%	1.0%	25.0%	25.0%	25.0%	23.0%
Obligations Suisse	31.8%	45.0%	32.0%	29.0%	29.0%	28.5%
Obligations monde	17.4%	21.5%	17.0%	16.5%	16.5%	16.0%
Actions Suisse	4.2%	5.0%	3.0%	4.0%	4.0%	5.0%
Actions monde	11.0%	12.5%	9.0%	10.5%	10.5%	12.5%
Actions marchés émergents	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%	1.0%
Valeurs immobilières Suisse	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%
Valeurs immobilières monde	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%
Hedge Funds	3.0%	3.0%	3.0%	3.0%	3.0%	3.0%
Matières premières	2.0%	2.0%	1.0%	2.0%	2.0%	2.0%

* stratégie de placement dynamique

L'allocation d'actifs effective a toujours été située dans les fourchettes adoptées par le Conseil de fondation.

Allocation de placement au 31.12.2012 (ensemble de la Fondation)	Stratégie	Fourchettes*		Valeur marchande 31.12.2012	Quote part effective
		Min.	Max.		
Liquidités/marché monétaire CHF	20.6%	17.1%	35.3%	2'556'171'013	31.9%
Obligations Suisse	31.8%	20.1%	36.0%	1'965'104'832	24.5%
Obligations monde	17.4%	15.3%	19.4%	1'334'319'388	16.6%
Actions Suisse	4.2%	3.2%	5.2%	321'822'248	4.0%
Actions monde	11.0%	8.9%	13.1%	849'938'845	10.6%
Actions marchés émergents	1.0%	0.1%	1.9%	38'053'663	0.5%
Valeurs immobilières Suisse	7.0%	2.0%	9.8%	529'348'554	6.6%
Valeurs immobilières monde	2.0%	0.0%	2.9%	109'362'170	1.4%
Hedge Funds	3.0%	0.0%	4.0%	155'038'462	1.9%
Matières premières	2.0%	1.0%	3.0%	117'820'531	1.5%
FX Overlay				39'560'165	0.5%
Total placements de capitaux				8'016'539'872	100.0%

* pondéré, basé sur les fourchettes des différentes branches

3.6. Afflux de capitaux

Comme les années précédentes, l'institution supplétive a enregistré un afflux net de capitaux. En 2012, l'augmentation du cash-flow positive dans la branche CLP a été particulièrement impressionnante (+17,6% par rapport à 2011). Seule l'assurance pour les risques des personnes au chômage n'a pas connu la même progression que l'année précédente.

Afflux net de capitaux*	2012 CHF	2011 CHF	Ecart
Total net	605'855'558	528'902'266	14.5%
LPP net	103'220'760	96'913'172	6.5%
CLP net	474'391'527	403'480'451	17.6%
AC net	28'243'271	28'508'644	-0.9%

* cotisations moins prestations versées et frais administratifs, sans recettes spéciales, ni régularisations, sans contrôle de la réaffiliation

4. COMPTES ANNUELS

4.1. Bilan de l'ensemble de la Fondation

	31.12.2012	31.12.2011
	CHF	CHF
ACTIF		
Placement de la fortune	8'272'580'597.81	7'315'563'999.16
Liquidités	89'333'212.80	103'078'707.89
Créances sur les cotisants	123'037'846.71	131'352'400.41
Autres créances	39'496'582.83	31'958'766.81
Avoirs auprès tiers	91'032.15	252'213.95
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions	1'609'465.46	1'312'284.95
Avoirs auprès du Fonds de garantie	37'482'210.46	30'120'765.31
Avoirs auprès de destinataires	313'874.76	273'502.60
Placements de capitaux	8'016'539'872.07	7'043'554'314.99
Liquidités/marché monétaire CHF	2'556'171'013.14	1'587'183'494.71
Obligations Suisse	1'965'104'832.34	2'437'133'239.05
Obligations monde	1'334'319'388.38	1'223'959'020.81
Actions Suisse	321'822'247.90	252'226'732.05
Actions monde	849'938'845.08	680'554'455.74
Actions marchés émergents	38'053'663.06	53'036'752.35
Matières premières	117'820'531.34	87'938'941.45
Hedge Funds	155'038'462.16	189'872'168.42
Valeurs immobilières Suisse	529'348'554.47	455'941'890.47
Valeurs immobilières monde	109'362'169.57	122'135'640.00
FX Overlay	39'560'164.63	-46'428'020.06
Matériel d'exploitation	4'173'083.40	5'619'809.06
Actifs de régularisation	4'951'237.25	4'850'486.40
Total des actifs	8'277'531'835.06	7'320'414'485.56
PASSIF		
Engagements	79'405'567.27	77'083'256.44
Prestations de libre passage et rentes	51'514'594.05	45'285'887.89
Autres engagements	27'890'973.22	31'797'368.55
Passifs de régularisation	761'020.00	637'353.94
Réserve de contributions patronales	187'458.85	241'854.65
Provisions non techniques	4'831'336.85	2'921'582.63
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	7'693'062'574.04	6'963'694'196.69
Capital de prévoyance assurés actifs	6'543'966'574.04	5'955'274'196.69
Capital de prévoyance rentiers	677'264'000.00	597'840'000.00
Provisions techniques	471'832'000.00	410'580'000.00
Réserve pour fluctuation des cours	470'139'325.76	275'831'241.21
Fonds disponibles/découvert (dont CHF 5'000.00 capital de fondation)	29'144'552.29	5'000.00
Etat au début de la période	0.00	0.00
Capital de la Fondation	5'000.00	5'000.00
Résultat annuel	29'139'552.29	0.00
Total des passifs	8'277'531'835.06	7'320'414'485.56

4.2. Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation

	2012 CHF	2011 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres	205'743'236.28	200'414'971.14
Cotisations salariés	87'776'677.05	86'180'214.29
Cotisations employeurs	111'673'755.85	107'768'499.16
Dépôts uniques et sommes de rachat	2'778'005.70	3'087'690.80
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12	409'741.40	511'713.90
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge	3'067'232.28	2'802'480.69
Versements à la réserve de contributions patronales	37'824.00	64'372.30
Prestations d'entrée	1'416'114'032.65	1'322'286'543.15
Dépôts de libre passage	1'413'674'110.43	1'319'942'073.30
Paiements versements anticipés EPL/divorce	2'439'922.22	2'344'469.85
<i>Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée</i>	<i>1'621'857'268.93</i>	<i>1'522'701'514.29</i>
Prestations réglementaires	-213'963'769.40	-201'511'379.34
Rentes de vieillesse	-18'815'914.00	-15'309'396.40
Rentes de survivants	-3'913'904.90	-3'633'840.80
Rentes d'invalidité	-20'656'916.00	-20'388'615.25
Rentes pour enfants	-2'508'746.25	-2'673'990.50
Prestations en capital lors de la retraite	-142'317'598.17	-134'954'648.65
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-25'750'690.08	-24'550'887.74
Prestations de sortie	-776'818'356.35	-771'529'222.26
Prestations de libre passage à la sortie	-743'869'965.95	-725'446'455.94
Versements anticipés EPL/divorce	-21'533'907.05	-18'336'105.21
Versements à la dissolution du contrat	-11'414'483.35	-27'746'661.11
<i>Flux allant aux prestations et versements anticipés</i>	<i>-990'782'125.75</i>	<i>-973'040'601.60</i>
Dissolution/constitution	-729'345'627.82	-646'572'647.22
capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de cotisations		
Dissolution/constitution de capital de prév. assurés actifs	-524'117'380.72	-429'551'829.23
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	-79'424'000.00	-81'633'000.00
Dissolution/constitution de provisions techniques	-61'252'000.00	-72'753'000.00
Rémunération du capital épargne	-64'608'371.35	-62'598'583.69
Dissolution/constitution de réserves de cotisations	56'124.25	-36'234.30
Dépenses d'assurances	-467'866.00	-441'418.54
Cotisations au Fonds de garantie	-467'866.00	-441'418.54
Résultat net de la partie assurance	-98'738'350.64	-97'353'153.07
Résultat net du placement de la fortune	345'121'349.25	163'313'176.54
Intérêts encaissés sur les liquidités	143'944.30	247'067.06
Intérêts des autres créances	1'694'271.40	1'212'509.00
Rémunération des placements de capitaux	351'898'683.44	170'408'826.96
Résultat liquidités/marché monétaire CHF	9'874'650.26	6'803'592.34
Résultat obligations Suisse	61'682'191.60	159'488'386.05
Résultat obligations monde	86'754'278.40	52'683'049.35
Résultat actions Suisse	45'798'589.27	-19'539'170.89
Résultat actions monde	94'861'370.54	-31'285'153.80
Résultat actions marchés émergents	7'439'212.36	-11'052'037.07
Résultat matières premières	-4'067'341.65	4'230'208.05
Résultat Hedge Funds	-1'156'102.54	463'718.64
Résultat valeurs immobilières Suisse	37'013'384.27	19'949'508.80
Résultat valeurs immobilières monde	393'065.02	-1'075'656.05
Résultat FX Overlay	13'304'633.11	-10'268'456.93
Résultat autres recettes/dépenses	752.80	10'838.47
Dépenses de gestion de la fortune	-7'550'069.49	-6'996'770.90
Charges d'intérêts	-1'065'480.40	-1'558'455.58

Dissolution/constitution de provisions non techniques	-1'909'754.22	-1'947'071.63
Autres recettes	34'782'266.17	35'189'318.66
Produit de prestations de services fournies	6'859'027.33	7'423'027.65
Autres recettes	27'923'238.84	27'766'291.01
Autres charges	-30'125'610.06	-29'949'156.73
Charges administratives	-25'682'263.66	-21'280'635.11
Frais administratifs généraux	-25'269'600.61	-20'755'400.41
Révision/Expert pour la prévoyance professionnelle	-330'663.05	-374'591.70
Autorité de surveillance	-82'000.00	-150'643.00
	<hr/>	<hr/>
<i>Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours</i>	223'447'636.84	47'972'478.66
Modification de la réserve pour fluctuation des cours	-194'308'084.55	-47'972'478.66
Constitution de la réserve pour fluctuation des cours	-194'308'084.55	-47'972'478.66
Dissolution de la réserve pour fluctuation des cours	0.00	0.00
	<hr/>	<hr/>
Résultat annuel	29'139'552.29	0.00

5. TACHES ET ORGANISATION

5.1. Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance du secteur privé, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (cf. art. 54 LPP), par les organisations faïtières des travailleurs et des employeurs¹. Elle est inscrite au registre du commerce du canton de Zurich sous le nom de «Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'Institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP)».

5.2. Missions

L'art. 60 al. 2 et 5 et l'art. 11 al. 3bis LPP décrivent les tâches de la Fondation institution supplétive LPP.

La Fondation exécute les tâches qui lui sont confiées dans les quatre branches suivantes:

- > «Comptes de libre passage» (art. 60 al. 5 LPP);
- > «Prévoyance LPP» (art. 60 al. 2 let. a, b, c et d LPP);
- > «Assurance pour les risques des personnes au chômage» (art. 60 al. 2 let. e LPP) et
- > «Contrôle de la réaffiliation» (art. 11 al. 3bis LPP).

L'institution supplétive est réputée autorité au sens de l'art. 1 al. 2 let. e de la loi fédérale sur la procédure administrative (art. 54 al. 4 LPP). Pour accomplir ses tâches dans le cadre de la branche prévoyance LPP, la fondation peut rendre des décisions (art. 60 al. 2bis LPP).

5.3. Organisation et organigramme

Depuis le 01.01.2009, la fondation accomplit toutes les tâches administratives avec son organisation propre, laquelle comprenait environ 150 personnes fin 2012.

Les placements de capitaux sont gérés par différents établissements bancaires et gestionnaires de portefeuilles, sous la direction du domaine placements de capitaux.

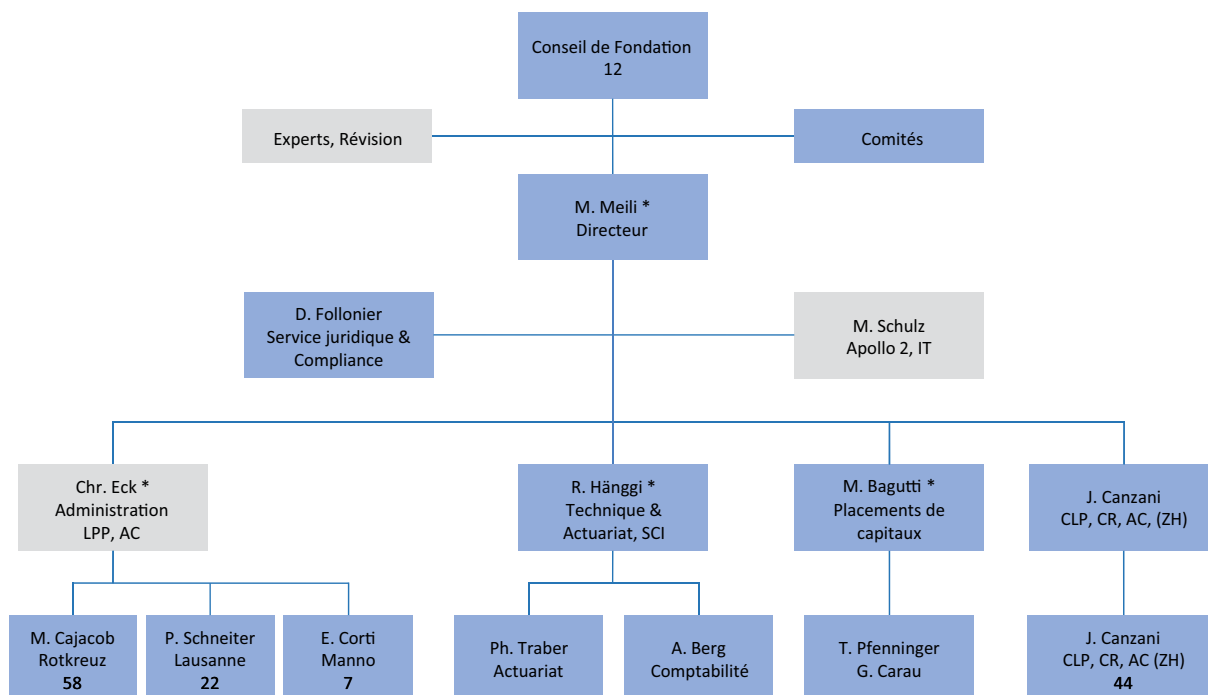
Dans le domaine Contrôle des placements, la Fondation reçoit l'appui de PPCmetrics SA, dans le domaine Comptabilité des titres et Global Custody celui d'UBS SA et, pour les questions juridiques, celui du Dr. Hans-Ulrich Stauffer. Le rôle d'expert en assurances pensions est assuré par Patrick Spuhler, Swisscanto Prévoyance SA. La société de révision est Ernst & Young SA, Zurich.

L'organe suprême de la fondation est le Conseil de fondation. Il se compose de douze membres. Dix membres sont délégués par les associations faïtières des travailleurs et des employeurs.

Pour le seconder dans sa mission, le Conseil de fondation a institué des comités chargés de différentes tâches.

¹ Les associations fondatrices étaient: l'Union centrale des associations patronales suisses (représentée par Heinz Allenspach et Klaus Hug), l'Union suisse des arts et métiers (représentée par Markus Kündig et Markus Kamber), l'Union syndicale suisse (représentée par Fritz Reimann et Fritz Leuthy), la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (représentée par Guido Casetti), l'Union des syndicats autonomes (représentée par Josef Weber et Ulrich König) et la Fédération des sociétés suisses d'employés (représentée par Karl Eugster et Erwin Wittker).

Fin 2012, l'organisation était la suivante:



* membre de la direction

5.4. Conseil de fondation 31.12.2012 (mandat du 1.1.2012 au 31.12.2015)

Représentants des employés

Ruedi Steiger (vice-président)	Syndicat des services publics, SSP, Zurich
Franz Cahannes	Unia, Zurich
Dr. Martin Flügel	Travail.Suisse, Berne
Kurt Rüttimann	Travail.Suisse, Baden
Dr. Doris Bianchi	Union syndicale suisse, Berne

Représentants de l'employeur

Kurt Gfeller (vice-président)	Union suisse des arts et métiers, Berne
Urs-Peter Amrein	GastroSocial, Aarau
Dr. Andreas Lüthi	proparis Prévoyance arts et métiers Suisse, Berne
Prof. Dr. Roland A. Müller	Union patronale suisse, Zurich
François Gummy	Fondation de Prévoyance Richemont, Villars-sur-Glâne

Représentants des pouvoirs publics

Marcel Wyss	Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Berne
Anton Streit	Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne

6. ORGANES D'EXECUTION / ADRESSES

Prévoyance professionnelle obligatoire et Assurance pour les risques des personnes au chômage

Agence pour la Suisse romande à Lausanne

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	021/340 63 33
Agence régionale de la Suisse romande	E-mail:	lausanne@chaeis.ch
Passage St-François 12	Banque	Credit Suisse Zurich, BC 4835
Case Postale 6183	BIC/SWIFT	CRESCHZZ80A
1002 Lausanne	IBAN	CH40 0483 5175 6337 7100 0
Compétente pour:	GE, JU, NE, VD BE, VS, FR (districts francophones)	

Agence pour la Suisse italienne à Manno

Fondazione istituto collettore LPP	Tél.:	091/610 24 24
Agenzia regionale della Svizzera italiana	E-mail:	manno@chaeis.ch
Stabile «Gerra 2000»	Banca	Credit Suisse Zurigo, BC 4835
Via Pobiette 11, Casella postale 224	BIC/SWIFT	CRESCHZZ80A
6928 Manno	IBAN	CH92 0483 5123 0849 2100 0
Compétente pour:	TI, GR (districts de Bergell, Misox, Puschlav)	

Agence pour la Suisse alémanique à Rotkreuz (uniquement prévoyance professionnelle LPP)

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	041/799 75 75
Agence régionale de la Suisse alémanique	E-mail:	rotkreuz@chaeis.ch
Erlenring 2	Banque	Credit Suisse Zürich, BC 4835
Case postale 664	BIC/SWIFT	CRESCHZZ80A
6343 Rotkreuz	IBAN	CH78 0483 5135 6146 9100 0
Compétente pour:	AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH, BE, FR, GR, VS (districts germanophones)	

Exécution de l'Assurance pour les risques des personnes au chômage à Zurich

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	041/799 75 75
Assurance pour les risques des personnes au chômage	E-mail:	alv-de@chaeis.ch
Weststrasse 50	Banque	PostFinance
8003 Zurich	BIC/SWIFT	POFICHBEXXX
	IBAN	CH42 0900 0000 3044 8355 4
Compétente pour:	AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH, BE, FR, GR, VS (districts germanophones)	

Administration des comptes de libre passage

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand	041/799 75 75
Comptes de libre passage		français	021/340 63 33
Weststrasse 50		italien	091/610 24 24
Case postale	E-mail:	fzk@chaeis.ch	
8036 Zurich	N° CCP	80-13022-7	
	BIC/SWIFT	POFICHBEXXX	
	IBAN	CH50 0900 0000 8001 3022 7	
Compétente pour:	Suisse entière		

Administration du contrôle de la réaffiliation

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand	041/799 75 75
Contrôle de la réaffiliation		français	021/340 63 33
Weststrasse 50		italien	091/610 24 24
Case postale	E-mail:	wak@chaeis.ch	
8036 Zurich			
Compétente pour:	Suisse entière		

Direction/Secrétariat de la fondation

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand	041/799 75 75
Direction		français	021/340 63 33
Weststrasse 50		italien	091/610 24 24
Case postale	E-mail:	sekretariat@chaeis.ch	
8036 Zurich			
Compétente pour:	Suisse entière		

Fondation
institution supplétive LPP
Direction
Weststrasse 50
8003 Zurich